

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

VENREDI, 3 SEPTEMBRE 1880

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
3 septembre 1880.

LA Route de l'Abîme

PAR HAOUL DE NAVERY.

Suite.

Cancrelat n'obéit point à ce dernier conseil; sa faiblesse était si grande qu'il tomba sur le premier grabat venu, et y resta dans un demi-évanouissement.

Il en fut tiré par le tapage que faisaient en rentrant les piffarari. Debout à l'entrée du grenier, le terrible maître les recevait un à un, comptant la recette et réglant le total de l'argent, du souper et des coups à recevoir. Le plus souvent, ceux qui avaient eu de la chance glissaient en cachette le surplus des vingt sous exigés à ceux qui avaient moins, sans se soucier si le lendemain, faute d'un peu de monnaie, ils ne seraient pas martyrisés à leur tour.

Deux des petits malheureux n'avaient que neuf et dix sous. Punaise et Caillou. Le premier semblait résigné à son sort, l'autre criait d'avance.

—Je veux changer de quartier, disait-il, les rues où vous m'envoyez ne valent rien! Ce n'est pas ma faute! Si vous me frappez ce soir, je me revanche, d'abord.

—Soit! je ne te battra pas, couche-toi sans souper.

—J'aime mieux les coups, répliqua l'enfant en s'aproxant stoïquement, mais demain, sans votre permission, je changerai de quartier.

Quelques enfants, outre leurs recettes, apportaient des provisions.

Les quatre plus grands attirèrent Si-Sol dans un coin, et fouillant dans leurs poches, ils en retirèrent l'un un porte-monnaie, l'autre un foulard, le troisième une cuiller d'argent, le dernier un portefeuille.

—Bien, mes amours! fit Si Sol, ce soir vous boirez de l'eau-de-vie. Une heure après, les piffarari dormaient, sauf les quatre plus grands qui chantaient et riaient du rire de l'ivresse.

VII

DEUX CONVOIS

Quand la Faraude retrouva l'usage de ses sens, le Gréveur qui s'était jeté sur le lit dormait d'un sommeil de plomb. La petite lampe agonisait, et les lueurs du matin en affaiblissaient les clartés mourantes. La Faraude se souleva avec peine, et détra ses membres pour s'assurer qu'aucun n'était cassé; elle se sentait brisée, anéantie; sa blessure la faisait cruellement souffrir, mais elle en avait reçu tant d'autres qu'elle avait l'habitude de compter pour peu la douleur. Bassinant ses tempes avec un peu d'eau glacée, elle banda son front entr'ouvert et s'assit près du foyer mort. Un accès de toux de Serinette l'appela près du lit de l'enfant qu'elle enveloppa de ses bras, et sentant le pauvre petit corps malgre secoué par la souffrance elle se demanda avec terreur si la maladie ne lui prendrait pas cette enfant comme le Gréveur venait de lui voler l'autre. Elle s'oublia elle-même, elle oublia sa détresse et son abjection, le misérable qui souffrait à deux pas d'elle, pour ne plus voir que l'enfant chétive collée contre son sein pour s'y réchauffer. La lampe s'éteignit; le jour était venu; dans la maison noire les bruits s'éveillaient l'un après l'autre; le cordonnier en vieux commençait sa chanson de la

Saint-Crepin, la blanchisseuse faisait dans la cour un grand vacarme de seaux et de baquets, la machine à coudre de la poitrinaire ronflait au deuxième étage, et la messe sonnait dans l'église.

—Du pain! mère, du pain! dirent à la fois les trois enfants.

La Faraude descendit de suite l'escalier et courut chez le boulanger et le fruitier, rapporta dans son tablier les provisions du matin, et dans un vieux panier un boisseau de charbon. Puis elle alluma le feu, le beurre frémit dans un poëlon, les oignons répandirent un odeur âcre, et les enfants battirent des mains; de la soupe! cela valait infiniment mieux que les pommes de terre de la veille; de la soupe! il y avait huit jours qu'ils n'en avaient mangé! Le Gréveur ne se réveilla qu'au moment où la Faraude, le touchant à l'épaule, lui présenta son déjeuner dans une écuelle au-dessus de laquelle s'élevait une fumée appétissante. Elle regarda la Faraude, remarqua le bandeau qui lui entourait le front, et se souvint de la scène de la veille. Une sorte de remords traversa ce qui lui restait de cœur.

—Tu es tout de même une bonne femme, dit-il en façon d'excuse.

—Mange, dit-elle, nous causerons après.

Les trois enfants assis dans le même lit plongeaient chacun à son tour leurs cuillers dans une soupière brune. Et Serinette, la moins mauvaise des trois enfants, murmura:

—Quel dommage que Cancrelat n'ait pas de la bonne soupe comme nous!

Quand le Gréveur eut déjeuné, il s'approcha gauchement de la Faraude. —Ecoute, dit-il, la vue de *celui* qui est parti hier m'était odieuse, je ne te chercherai plus querelle, je ne te battra pas.

La Faraude sourit amèrement.

—Il faudra que je sois morte, pour cela.

—Foi d'homme! et pour te prouver que je changerai, tiens, voilà de l'argent sur lequel tu ne comptais pas... achète une robe et des nippes pour les petites...

Le Gréveur tira un porte-monnaie de sa poche et y prit trois pièces de cinq francs. Les yeux de la Faraude étincelèrent.

—Où as-tu gagné cela? demanda-t-elle.

—Je ne l'ai pas gagné, on me l'a donné!

—Qui ça?

—Le banquier.

—Alors, fit la Faraude, c'est par billets de mille francs qu'il a financé!

—Oui, répondit le Gréveur, il me fallait des fonds et beaucoup... avec les mille écus de Belleforge, ma fortune est en train de se faire...

—Tu vas acheter un fonds de commerce? dit la Faraude avec effroi.

—Jamais! Je lui ai dit, voilà tout... Mon argent est mieux employé que cela... Mais il s'agit de politique et d'économie sociale, et les femmes n'entendent rien à cela.

—Tu te trompes, le Gréveur; à force d'entendre raisonner les hommes les femmes en savent presque autant qu'eux.

—Eh bien! nous sommes une centaine qui fondons une association. Nous attirerons ensuite à nous tous les ouvriers de la capitale; les uns de bon gré, les autres de force. Nous formons avec nos économies ce que nous appelons *les fonds de la Grèce*, et quand nous posséderons une masse suffisante pour qu'il nous soit possible de vivre sans travailler pendant six mois, nous refuserons de rentrer dans les ateliers, à moins d'une forte diminution des heures

de travail et d'une augmentation considérable dans le salaire.

—Et tu as confié l'argent du banquier aux gens qui sont à la tête de cette combinaison?

—Certainement.

—Imbécile! fit la Faraude, triple fou! tu ne le reverras jamais cet argent, et tu es encore un fameux naïf de croire qu'on te le rendras quelque jour. Tu es entré dans quelque bande de fins filous qui t'ont grisé d'orgueil avant de t'enivrer d'absinthe; quelque matin les chefs de la bande *des fonds de la Grèce* passeront la frontière de Suisse ou de Belgique et tu resteras avec ta courte honte et ta misère.

—Puisque j'en suis des chefs, dit le Gréveur, je saurai bien ce qui se passe dans la société.

—Et comment avez-vous réglé l'apport de chacun?

—Inégalement... mais la fraternité à ses droits... Gauvissard a dit qu'il remettrait intégralement l'héritage qu'il va toucher dans huit jours: cinq mille francs, rien que cela; Chopin a confié une liasse d'actions sur le *Barrage du Fleuve d'Amour*, qui ne sont pas encore cotées à la Bourse, mais qui donnent des dividendes magnifiques; sept camarades ont déposé des reconnaissances du mont-de-piété, quelques-uns des livrets de caisse d'épargne... cela fait de l'argent à la masse, tu vois, et beaucoup.

—Mais toi seul, tu as versé trois mille francs d'argent comptant?

—Deux mille huit, j'avais des dettes. On m'a donné mon reçu... tu peux le serrer...

—Oh! misère! fit la Faraude en prenant le chiffon de papier que lui tendait son mari.

Elle regarda la signature et ajouta: —La Tronche, voilà le répondant de cet argent qui pour nous eût été une fortune... La Tronche qui t'a rendu fainéant, débauché, mauvais compagnon pour moi, méchant père pour eux... La Tronche qui t'a poussé vers la paresse et te conduira peut-être au crime.

—Bah! fit le Gréveur, tu as des préventions!

—Non! dit la Faraude d'une voix sombre. Il y a huit ans j'étais presque heureuse... tu t'en souviens, Louis! car alors on t'appelait Louis et non pas le Gréveur... Je travaillais courageusement, et mon gain suffisait pour mon enfant et pour moi... J'aimais bien la parure, c'est vrai! et je laissais parfois le petit à une voisine pour aller à quelque bal; mais enfin, on ne pouvait m'accuser d'être une mère dénaturée... Tu me rencontrais dans une de ces fêtes, et toi non plus alors tu n'avais pas perdu tout bon sentiment... Tu parlais de ta mère avec une expression de regret si sincère que j'en fus touchée... J'étais jolie, je te plaisais; tu semblais vouloir travailler, et je me sentais bien seule... Un matin nous entrâmes en ménage, et pendant quelques mois l'ouvrage et le bonheur marchèrent de compagnie. Puis La Tronche te donna de dangereux conseils, tu devins brutal avec moi, et au lieu de chercher le moyen de vivre de ton labeur, tu demandas de l'argent à M. B. Belleforge...

—J'usais de mon droit.

—Soit! il eût été plus digne d'attendre qu'il t'en offrit. Encore si cet argent avait contribué au bien-être de la famille, mais il s'engloutissait dans des spéculations où tu jouais sans cesse le rôle de dupe... C'est La Tronche qui te fit acheter je fonds de menuiserie sans intérêt, où tu jetas deux mille francs; il t'emprunta ensuite les quatre cents francs moyennant lesquels tu cédas l'affaire, et jamais il ne te les a rendus...

BUREAUX TELEGRAPHIQUES.

Distances des bureaux télégraphiques depuis la Pointe-Lévis jusqu'au Cap Rosier.

De	Milles.
Pointe Lévis... à L'Islet... ..	47
L'Islet... .. à Kamouraska... ..	29
Kamouraska... .. à Rivière du Loup... ..	35
Rivière du Loup... .. à Trois Pistoles... ..	27
Trois Pistoles... .. à Rimouski... ..	39
Rimouski... .. à Pointe aux Pères... ..	8
Pointe aux Pères... .. à Ste Flavie... ..	15
Ste Flavie... .. à Grand Métis... ..	7
Grand Métis... .. à Matane... ..	39
Matane... .. à Ste Félicité... ..	12
Ste Félicité... .. à Lum. Cap Chatte... ..	31
Lum. Cap Chatte... .. à Cap Chatte... ..	3
Cap Chatte... .. à Ste Anne des M'ts... ..	9
Ste Anne des M'ts... .. à Rivière Martin... ..	17
Rivière Martin... .. à Mont Louis... ..	27
Mont Louis... .. à Rivière Madeleine... ..	20
Rivière Madeleine... .. à Grande vallée... ..	9
Grande vallée... .. à Chlorodorme... ..	15
Chlorodorme... .. à Grand Etang... ..	9
Grand Etang... .. à Riv. aux renards... ..	21
Riv. aux renards... .. à Anse Griffin... ..	7
Anse Griffin... .. à Cap Rosier... ..	8

Contrats de la Malle.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à OTTAWA, jusqu'à MIDI, le

17 septembre

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années à partir du 1er JANVIER prochain

JERSEY et ST. JOSEPH STATION, six fois par semaine;

BROADLANDS et CROSS POINT, deux fois par semaine;

NEIGETTE et STE. FLAVIE STATION, deux fois par semaine;

ST. MOISE et B. R. STATION, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste sus-nommés, ou au Bureau du sousigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 2 août 1880.
7 août.

AVIS.

Toute personne qui a en mains le 4e volume de L'HISTOIRE DU CANADA, par Garneau, 1ère édition, aussi HISTOIRE DE CINQUANTE ANS, par T. P. Bédard, ainsi que tout autre ouvrage canadien pourra avoir un bon prix pour chaque exemplaire de ces ouvrages, en s'adressant à

A. T. GARANT,
Libraire,
Nos. 17 et 19, rue St. Jean, H. V.,
Porte voisine de la Banque d'Épargne
Québec, 12 août 1880.

Apprenti demandé.

Un jeune garçon désirant apprendre le métier d'hodger, trouverait de l'emploi comme apprenti, chez M. Lévesque Drolet, No. 125, rue du Pont, St. Roch, Québec.
M. Drolet prendra de préférence un jeune homme de la campagne.
13 août.

J. E. ROY

NOTAIRE

Bureau de LEON ROY, Notaire
No. 4, RUE WOLFE, LEVIS
4 juin 1880

On demande

Deux commis sachant parler français et le français, et ayant l'expérience de deux ou trois années dans le commerce de marchandises sèches.
S'adresser à ce bureau,
Lévis, 25 août 1880.

Sous presse et devant paraître
en Janvier 1881

LOVELL'S GAZETTEER

BRITISH NORTH AMERICA

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cites, villes et villages des provinces d'Ontario, Quebec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Édouard, Manitoba, Colombie Anglaise et territoire du Nord-Ouest; de plus des informations officielles puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'endroit, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemin de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec les cites, viles, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très-bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Crossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents.

Prix de l'ouvrage; \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS,
Imp.ieurs.

Montréal, 19 août 1880.

O. A. JACQUES Marbrier et Tailleur de Pierre

Coin des rues St. Georges et
Côte du Passage, Lévis

Ancienne maison de M. P. S. RIVERIN,
ferblantier.

M. JACQUES profite de cette occasion, pour remercier ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et annonce qu'il a agrandi son atelier et, est maintenant en mesure d'exécuter tous ouvrages tels que: monuments, épitaphes, poteaux, bénitiers, etc., en pierre ou en marbre; à des prix défiant toute compétition.

Ce monsieur se chargera aussi d'aller aux cimetières pour tous ouvrages de réparations ou gravures de nouveaux noms, etc.

N'oubliez pas que cet atelier se trouve au coin des rues St. George et Côte du Passage.
3 août.

Remède Spécifique de Gray!

Le GRAND TRADE MARK remède AN-TRADE MARK. anglais. Une guérison infaillible pour la faiblesse seminale.



Before Taking la spermatorrhée, im. After Taking.

puissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes fontaises: perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissements de la vue, décrépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet que nous envoyons gratis par la malle.

Le remède spécifique est vendu partout les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise

CIE. de MEDECINE de GRAY

Toronto, Ontario, Canada.
En vente chez O. J. DION, pharmacien, rue Commerciale, Lévis, et à Québec chez tous les droguistes en gros et en détail, et dans tous les endroits du Canada et des Etats-Unis.

N. B.—Les demandes pour notre médecine ayant augmentées, nous avons dû déménager à Toronto, où il vous faudra maintenant de nous faire parvenir toutes vos communications.

21 nov. 1879.

" LE QUOTIDIEN "

Journal du soir

PARAISANT TOUS LES JOURS

Prix de l'abonnement :

UN AN \$2 50
SIX MOIS 1 25
TROIS MOIS 65

LEVIS, 3 SEPT. 1880

REMERCIEMENTS

Nous nous faisons un devoir d'offrir nos plus sincères remerciements à Sa Grâce Monseigneur A. Alex. Taschereau, archevêque de Québec, à Monseigneur Lafèche, Monseigneur Langevin, Mgr. Casault pour avoir contribué à rehausser l'éclat de la fête du 1er septembre, à l'occasion du 50e anniversaire de prêtrise de Mgr. Déziel. Nous remercions aussi, MM. les membres du clergé, MM. les membres du comité d'organisation, et MM. les citoyens de Lévis pour les services qu'ils ont rendus dans cette grande fête. L'organiste de N. D. de Lévis, M. G. McNeil, nous prie d'offrir ses sincères remerciements aux sociétés chorales et aux amateurs qui ont bien voulu lui prêter leur concours pour l'exécution de la partie musicale des fêtes données à l'occasion du jubilé sacerdotal de Mgr. J. D. Déziel.

APRES LES VACANCES.

Deux mois, deux beaux mois viennent de s'écouler. Le temps du repos, des jouissances et de la villégiature est passé, l'heure du travail a sonné et la cloche de la maison d'éducation signale au loin l'ouverture des classes.

A Lévis comme à Québec l'entrée des élèves pensionnaires a lieu aujourd'hui même; et demain les classes s'ouvriront à tous, pensionnaires et externes.

La fin des vacances est en même temps le commencement des travaux classiques, et rien de plus agréable pour l'élève qui a bien profité de ces beaux jours de réjouissance et de repos, que le moment où il lui est donné de recevoir les compagnons de collège après deux mois d'absence. Comme l'on se rencontre avec plaisir, comme on se donne franchement une poignée de main, et comme l'on s'empresse d'apprendre de ses confrères tout ce qui a pu leur arriver pendant ces jours si rapides et si féconds en événements de toutes sortes! Le jour qui voit se réunir tous les collégiens après deux mois d'absence est un jour où la gaieté est plus générale et plus bruyante que celui qui les a vus se séparer après dix mois de cohabitation au pensionnat; tant les élèves d'un collège ou de toute autre maison d'éducation s'attachent les uns aux autres par les liens d'une amitié forte et durable!

En effet, c'est pendant la vie de collège que se forment ces liaisons dont la durée ne finit qu'avec ceux qui en sont l'objet et qui souvent dans le reste de la vie sont une source de consolation, d'agréments et de souvenirs précieux. Mais il y a plus; l'homme est fait pour vivre en société, il faut qu'il se rencontre quelque part avec ses semblables; il lui faut être en contact toujours et à tout instant avec ceux auprès ou au milieu desquels il est appelé à exercer les fonctions ou remplir le rôle que lui a départi la Providence; or si dans le commerce ordinaire de la vie, il lui arrive de se trouver face à face avec un ancien compagnon de collège, un confrère en étude, alors les relations sociales n'en deviennent que plus étroites, plus confiantes, plus agréables et plus franches.

La confiance la plus illimitée s'établit de suite entre eux dans les di-

verses transactions de la vie active et tout devient facile et satisfaisant en souvenir d'une ancienne amitié commémorée aux beaux jours du collège.

Il est donc bien beau ce temps passé sous le même toit pendant une longue suite d'années. Il ne faut pas en douter; et quelque soit la position sociale que l'on occupe plus tard au milieu du monde, c'est toujours avec plaisir que l'on rappelle à la mémoire les heures passées au collège et les années écoulées sous son toit en compagnie de joyeux compagnons.

Mais il est un motif encore plus puissant pour rendre agréable et précieux le souvenir d'une maison où l'on a puisé son éducation; c'est celui de la reconnaissance.

En effet si la vie d'écolier n'est pas plus que celle du reste des hommes exempte de ses petites misères, il n'en est pas moins vrai que c'est à cet époque que le cœur s'est formé, qu'il a grandi par l'intelligence et les diverses sciences qu'il n'a pas manqué de puiser dans cette maison, et que c'est à ceux qui étaient chargés de la diriger qu'il en est redevable.

Ces hommes de sciences et de sacrifices qui se vouent à l'enseignement, exercent un sacerdoce qui n'est rien moins que sacré, puisqu'ils se chargent de conduire et guider comme par la main tous ceux qui sont confiés à leurs soins, non seulement pendant le temps à passer dans l'enceinte de la maison, mais encore, par la nature de l'éducation qu'ils reçoivent, pendant leur vie. Ils sont donc bien dignes de reconnaissance ceux qui sont à la tête de nos maisons d'éducation; et ce n'est pas sans raison que l'on se rappelle toujours avec bonheur celle dans laquelle on a passé les plus tendres comme les plus belles années de sa vie.

ERREUR.

On contredit la rumeur allant à dire que M. Gooderham de Toronto qui doit arriver en cette ville aujourd'hui à l'intention de louer le chemin de fer du Nord pour le compte de la Cie. du Grand Tronc.

TELEGRAPHIE.

ANGLETERRE.

Londres, 2 sept.

La branche Ennis de la ligne agraire est à organiser une assemblée pour le 19 du courant. Parnell, O'Shea, Finnegan, Beggar, Barry, O'Gorman et Mahon seront invités à y assister.

Les diverses branches de la ligne qui s'étendent sur toute la surface du pays seront représentées.

Dans la chambre des communes M. Labouchère a donné avis que de bonne heure à la prochaine session il appellera l'attention de la législature sur les relations qui existent entre la chambre des Lords et des Communes.

M. Arnold, membre libéral fera motion que la Chambre des Lords par le rejet d'une mesure qui était toute dans l'intérêt de l'Irlande, a augmenté les difficultés de l'exécutif et mis en danger le vote de l'argent qui doit être donné pour les dépenses de l'état.

M. Hartington a suggéré de passer une résolution blâmant la Chambre des Lords pour avoir rejeté le bill d'enregistrement.

La chambre des Communes a rejeté les amendements faits par les Lords au bill concernant les dettes des employés; elle s'est contenté de consentir à ce que ce bill fût en vigueur pendant 7 ans.

FRANCE

Paris, 2 septembre.

Le Temps dit que les jésuites alsaciens de la rue Lafayette seront expédiés comme tous les autres.

M. Louis Honoré Fréchette est parti aujourd'hui de cette ville pour le Canada.

Le prochain ouvrage de M. Damas sera un pamphlet intitulé: "La

femme qui tue et la femme qui vote." E. de Girardin répondra à la brochure de M. Dumas dans la Nouvelle Revue.

Une rumeur dont nous ne pouvons garantir la source dit que les congrégations religieuses ont adressé au gouvernement une note collective, attestant leur soumission aux décrets du 29 mars, pourvu que le gouvernement leur permette de continuer l'œuvre de charité, d'éducation et de prière à laquelle les religieux ont voué leur vie.

Le supérieur des Jésuites alsaciens, rue Lafayette, a reçu avis que le gouvernement a consenti à les considérer lui et ses subordonnés comme simples prêtres.

ESPAGNE.

Madrid, 2 septembre.

79 personnes se sont noyées par l'effondrement du pont qui traverse l'Ebre. Il y a d'autres personnes disparues.

L'Escadron britannique qui doit prendre part à la démonstration navale est parti de Palerme pour Raguse.

Les gouvernements du Chili et du Pérou sont entrés en négociation.

HALIFAX.

2 sept.

Une dépêche de Sydney-Nord mande que le corps de Wm. Gammel, mort il y a environ dix-huit mois, sera exhumé aujourd'hui. On procédera ensuite à une enquête, l'affaire créé beaucoup d'excitation.

Hier, deux voitures sont venues en collision. L'une d'elles contenait deux dames qui ont reçu de sérieuses blessures. On appréhende même pour les jours de Mme Boutillier.

MONTREAL.

2 septembre.

Le général Luard a inspecté les magasins militaires sur l'île Ste. Hélène.

Des négociations, pour prélever des fonds pour la construction du tunnel, viennent d'être ouvertes avec des capitalistes français.

On a pris la déposition ante-mortem d'un nommé J. Murphy qui a été cruellement battu par M. Jolicoeur. Ce dernier a été arrêté.

Plusieurs capitalistes Montréalais se sont associés pour l'achat d'une mine de phosphate à Templeton, que l'on dit être très riche.

OTTAWA.

2 sept.

Des fils télégraphiques ont été placés par la compagnie de Montréal à l'endroit où les concours du tir de la Puissance aura lieu, des téléphones stationnaires ont été posés sur les tranchées et d'autres, mobiles, seront au service des tireurs. Tous ces arrangements contribueront à faciliter le tir.

COURRIER DE LEVIS.

Mines d'or de la Beauce.—Le manque d'eau, pour le lavage de la terre a depuis quelque temps paralysé les travaux des mines. La compagnie américaine qui a pour gérant M. Hansworth, ayant des facilités que les autres compagnies n'ont pu avoir jusqu'à présent, a réalisé un joli bénéfice durant les quelques jours de travail qu'elle a fait dernièrement. C'est cette même compagnie qui a acheté de M. Cha. Lyonnais à raison de \$100,000 le lot avoisinant. Les travaux sur ce clam doivent commencer lundi prochain.

Les marchands qui font le commerce avec les mineurs se plaignent en conséquence.

Nouvelles des cales sèches.—Anse Wolfe.—Le brigantin "Geo. Thurston" sera réparé aussitôt que sa cargaison sera déchargée.

Russell.—La barque "Lorraine" sera mise à l'eau demain.

Davie.—Le vapeur "Admiral D. D. Porter" dont les réparations seront terminées au commencement de la semaine prochaine. Le navire "Edmond Kaye" qui est prêt à entrer dans la cale-sèche.

Marquis.—Le brigantin "Our Annie" dont les réparations avancent rapidement.

Température.—Le temps (par le temps qui court) nous fait éprouver des changements épouvantables, après avoir eu une des plus belles journées hier, nous avons pensé mourir dans la soirée. C'était écrasant et pour le 2 septembre pas mal. Ce matin même température, temps brumeux et lourd.

Incendie.—Hier matin, le feu se déclarait dans la maison de M. Louis Guay, mais on l'éteignit immédiatement, ou plutôt on crut l'avoir éteint, car vers quatre heures de l'après-midi, le feu éclata de nouveau et cette fois, malgré tous les efforts qu'on fit pour arrêter l'élément destructeur, il fut impossible de maîtriser les flammes. En quelques minutes la bâtisse fut envahie de toutes parts et fut bientôt réduite en cendres ainsi qu'une autre maison appartenant à M. Vachon. Le premier à une assurance de \$1,400 et l'autre \$400.

Nouveau mode d'incarcération.—Il paraîtrait que les autorités de la ville d'Ottawa auraient décidé de changer cette coutume d'envoyer les personnes de mauvaise vie dans les prisons de ville et qu'à l'avenir ils les enverraient dans les maisons d'industrie publique pour y travailler. Il se rait à désirer que la ville de Québec prit bonne note de cette décision. En effet, ces personnes qui sont condamnées pour la plupart à la prison commune ne sont-elles pas le plus souvent des désireuses d'obtenir cet emprisonnement. Elles semblent attendre juste le temps nécessaire pour se faire hiverner à ne rien faire et rester à la chaleur. Voyez-les, le printemps suivant, recommencer encore leurs dégringolades dans les mœurs et ce sera ainsi pendant de longues années si l'on n'y remédie pas.

Nouvelles maisons de Commerce.—Talbot & Cie., Lévis, marchands de fruits, poissons, etc.—Saul Talbot, de Lévis et Honoré Talbot, Québec, associés. Labrecque et Paquet, Lévis, commerçants. Désiré Labrecque et Eug. H. Paquet, de Lévis, associés. Veuve Olivier Deslorier, ferblantier, Québec.

Assemblée.—Il y aura ce soir, à la Halle Lauzon, à 7 1/2 heures précises, assemblée des membres de l'Union St. Joseph, qui doivent présenter une adresse à Mgr. Déziel. Après le départ de Monseigneur, on procédera aux affaires de la société. Lecture des règlements rédigés par le comité sera faite à l'assemblée pour adoption. S'il est nécessaire d'assister le plus souvent possible aux assemblées combien plus grande doit être l'obligation d'être présent à la lecture des règlements d'une société. Aussi nous espérons que tous les membres se feront un devoir de se rendre à notre appel ce soir.

Scandaleux.—Plusieurs fois déjà nous avons remarqué quelqu'un qui se ne se gêne nullement d'exposer sa personne sur le terrain le long de la Côte Shaw. Cet homme, que nous signalerons aux autorités, s'il y revient, pourrait fort bien s'éloigner un peu plus de la rue pour ne pas scandaliser ainsi les passants.

En ville.—MM. D. Pottinger surintendant en chef, Withney, sur., des locomotives, Archibald, ing. en chef, McDonald et Busby assistés-surs. Archibald, préposé à l'achat des provisions, Yeo et Reiney préposés à l'entretien du chemin, Hillson inspecteurs des ponts et bâtisses ainsi que plusieurs secrétaires sont arrivés hier soir en cette ville par un train spécial d'une inspection faite hier sur le chemin de fer Intercolonial.

Demain nous publierons un compte rendu de cette inspection.

Trompé.—Une dépêche de Moncton nous apprend que des ouvriers partis de cette ville, il y a quelques jours, pour travailler sur un chemin de fer à Tracadie sont actuellement à Moncton sans ouvrage et sans le sou.

Rendu à Tracadie, on rapporte que l'entrepreneur ou le prote au lieu de donner \$1.25 tel que convenu aux ouvriers, il ne leur offrit que 90 cents; ces derniers refusèrent de travailler et se rendirent à pied à la station du chemin de fer Intercolonial à Moncton où ils demandèrent au surintendant-en-chef de bien vouloir leur accorder des billets de faveur pour retourner en cette ville. M. Pottinger s'y refusa.

TRAFIC DU GRAND TRONC.

Les recettes de la compagnie du Grand-Tronc pour la semaine finissant le 28 août 1880 sont de \$214,200; comparées à celles de la semaine correspondante dans l'année 1879 \$180,772 elles forment une augmentation de \$33,428.

Les recettes de l'embranchement de la Rivière-du-Loup, sont comprises en 1879, et ne le sont pas en 1880; en les ajoutant, \$3,000 l'augmentation est de \$36,428. L'augmentation pour les 35 dernières semaines est de \$1,242,502.

COURRIER DE QUEBEC.

Police! Police!—Les voyous semblent définitivement avoir élu domicile au coin des rues St Joseph et St. Anselme. Presque chaque soir les résidents de cet endroit sont témoins de scènes très-désagréables et les autorités ne paraissent pas vouloir s'en occuper quoique nous ayons déjà signalé le fait plusieurs fois.

Encore hier soir, pendant près d'une demie heure, ces voyous se sont battus, un peu plus tard ils assaillirent un jeune homme et lui enlevèrent sa montre.

Et la police?.....

Navigation.—533 vaisseaux d'outre mer sont entrés à la Douane depuis l'ouverture de la navigation.

Commerce.—Le prix du fret de Québec à Miramichi, Gaspé, Pictou, etc., est de 40 cents par baril, et \$5 par tonnes, sur les steamers. Par les golettes de 30 à 35 cent par baril.

Nouveau corps de musique.—Mercredi soir sur la terrasse Frontenac accourrait une foule nombreuse. Chacun avait revêtu ses habits de fête et avec raison, c'en était une.

Québec allait donc enfin entendre de la musique comme de longtemps il en avait entendu. A huit heures précises, 45 exécutants faisaient leur apparition.

Des applaudissements frénétiques accueillirent l'arrivée de ces jeunes gens que la persévérance de M. Joseph Vézina, ex-directeur du corps de musique de la Batterie "B", avait pu réunir pour en faire une qui devait s'appeler "La bande de la Cité de Québec."

Cette bande composée de l'élite des musiciens de cette ville et des environs pouvait-elle faire entendre au public, qui lui, ne s'y attendait pas, autre chose que de la grande musique? aussi avons-nous eu le plaisir, nous dirons même l'orgueil, de constater qu'aujourd'hui nous sommes arrivés à pouvoir rivaliser avec nos voisins.

Ne compter qu'un jour d'existence et avoir grandi si vite, que devons-nous présumer pour l'avenir?

Et d'ailleurs nous espérons que ces artistes contents d'avoir fait un si beau début, répondront toujours à l'appel de M. Joseph Vézina, leur directeur et que avant longtemps nous aurons encore le plaisir de les entendre.

Enfin.—Après les plaintes formulées, depuis si longtemps, de la part des promeneurs sur la terrasse Frontenac, M. N. Laforce restaurant de cette ville, un des hommes les plus en renom comme citoyen entreprenant, vient de prendre l'initiative afin de pouvoir aux moyens nécessaires pour allumer au gaz les 22 lampes placées le long de la terrasse M. Laforce a obtenu de la corporation la permission de faire allumer ces 22 lampes pendant 2 heures chaque jour, sauf les temps de lune, à la condition de n'être pas responsable vis-à-vis la compagnie du gaz pour le paiement.

M. Laforce nous informe que le coût chaque soir, sera de \$30 par mois et il compte sur la bonne volonté des citoyens, entr'autres des promeneurs, qui nous n'en doutons pas ne lui fera pas défaut.

M. Laforce se rend responsable d'un fort montant d'argent comme on le voit. Car payer l'éclairage de la Terrasse Frontenac pendant toutes les saisons à raison de \$30 par mois, c'est avoir un fort loyer. Aussi le public, nous l'espérons lui en saura gré.

C'est une honte pour la corporation de Québec de voir les citoyens obligés de se taxer eux-mêmes pour une amélioration nécessitée par l'avantage du beau site.

A quoi bon cette corporation nous le demandons?

Terrasse Frontenac.—Une liste de souscription a été placée chez M. Laforce, vis-à-vis le bureau de Poste, pour payer le coût du luminaire sur la terrasse. Il ne reste plus au public que deux mois à peine à jouir de cette magnifique promenade; par conséquent chacun s'empresse d'inscrire son nom sur cette liste qui contiendra bientôt un montant suffisant pour réaliser ce généreux projet.

Cour du Recorder.—Deux individus, pour ivresse, huit jours.

Plusieurs plaintes portées au rôle d'évaluation sont entendues et prises en délibéré.

Cour d'appel.—Le juge-en-chef Allan du Nouveau-Brunswick et le juge Bradley, de la cour de Marine, New-York, siégeront avec les juges de la Cour d'Appel à l'ouverture du terme de septembre.

Très-bien.—Le comité des finances de la Corporation a renvoyé l'application du Bureau de police, informant les membres de ce Bureau qu'il n'avait pas le droit de payer un salaire de \$1,500 sans autre autorisation.

Ils nous semble que les trois messieurs qui composent le Bureau de Police sont déjà suffisamment rémunérés sans qu'il soit nécessaire de leur accorder ce nouveau salaire de \$1,500.

Nous félicitons le comité des finances sur sa sage décision qui rencontre sur les vœux unanimes de tous les contribuables.

Prix.—Les prix remportés aux jeux athlétiques, au pique-nique des pompiers, ont été distribués hier par le chef de la brigade, M. Dorval, aux heureux compétiteurs.

Encore un vol.—Mardi, un Mont-réalais qui avait, du moins à ce qu'il dit, deux sacs de souverains sur lui s'en allait pour prendre le bateau de Montréal lorsqu'un charretier l'aborda et après quelques minutes de pourparlers, l'inconnu embarquait dans la ville. Rien de plus pressé que de lui faire visiter l'ancienne petite rue St. Joseph qui avait plus d'attrait que toutes les autres suivant les goûts du charretier. L'individu en entrant dans une maison de réputation douteuse se vit entouré d'une dizaine de voyous qui le débarrassèrent de ces souverains. Il se rendit immédiatement à la station de police et logea sa plainte. Les détectives Déglise et Morin avec un détachement de police entourèrent la maison quelques minutes après et arrêterent les habitués ainsi que les pensionnaires sans oublier la maîtresse de cette maison. Tous ont été amenés hier matin devant la cour de police.

Mort subite.—Un vieillard du nom de Marquis, résidant à St. Sauveur, a été trouvé mort dans son lit hier matin.

Réception.—Son Excellence le Gouverneur-Général donnera une réception à la Citadelle, demain, depuis quatre heures à sept heures.

Pour le Saguenay.—Le vapeur St. Laurent laissera le quai St. André, demain matin, à 7.30 heures, pour le Saguenay et les ports intermédiaires.

Commerce local.—Depuis l'ouverture de la navigation, 156 vaisseaux ont obtenu des licences pour le commerce local de la province.

1,400 vapeurs et goélettes sont arrivés pour le marché depuis l'ouverture de la navigation.

Vaisseaux dans le port.—Le nombre de vaisseaux entrés dans le port depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à aujourd'hui, est de 533; sur ce nombre 480 sont partis, laissant encore 53 vaisseaux dans le port. Il y a aussi 31 vaisseaux dans le port de Montréal.

Vol de moutons.—Un boucher de St. Sauveur s'est plaint à la police qu'on lui avait volé trois moutons. Les détectives croient que l'auteur de ce vol est cet individu nommé Vermette qui est actuellement en prison pour un pareil délit.

Changement.—Le Département des Terres de la Couronne transportera ses bureaux dans les nouvelles bâtisses du parlement à la fin du mois de septembre L'Hon. M. Chapleau, accompagné de l'Hon. M. Angers, a visité les nouvelles bâtisses, hier après-midi.

Conseil de ville.—Réunion spéciale, ce soir, à 7.30 heures. Ordres du jour, 1242e rapport du comité des finances (indemnité à M. Bouchard). 1243e rapport du même comité (appropriation pour l'éclairage des rues). 1244e rapport du même comité (appropriation spéciale pour le comité des chemins). 557e rapport du comité des chemins (droit de passage du chemin de fer du Nord sur la rue Dalhousie).

Dramatique.—Les amateurs dramatiques du club "Northampton" donneront deux soirées lundi et mardi prochain. Le *Herald*, d'Halifax, fait beaucoup d'éloges de ces amateurs qui ont donné en cette dernière ville plusieurs représentations.

Le nouvel hôtel.—Il nous a été donné hier de constater avec plaisir que des arpenteurs américains prenaient les mesures qui devront servir à l'érection d'un nouvel hôtel. Cet hôtel doit être construit d'une manière irréprochable et placé à l'endroit où est aujourd'hui le vieux château près la Terrasse Frontenac.

Cours.—L'ouverture de la Cour Supérieure et la Cour d'Appel a eu lieu mercredi le 1er courant.

Le juge-en-chef Dorion préside la Cour d'Appel.

Joûte.—Le tournoi de la crosse pour le titre de Champion a eu lieu hier après-midi entre les clubs "Independent" et "White Star." Une foule de spectateurs étaient réunis sur le terrain du club Thistles pour assister à la plus intéressante joûte qui leur ait été donnée de voir jusqu'à aujourd'hui. De chaque côté on a montré beaucoup d'habileté. La première partie chaudement disputée, n'a été gagnée par le "White Star" qu'après une heure 23 minutes de lutte. La seconde partie a été remportée en 17 minutes par l'Independent. La troisième partie n'a pas été terminée, quoiqu'elle ait duré 55 minutes, le temps fixé étant expiré. Ainsi le "White Star" garde encore le titre de Champion.

Départ.—Le révérend M. Pagé, du Séminaire, est parti pour aller suivre les cours de chimie de l'université de Harvard, New-York, pendant une année, après laquelle il reviendra prendre une chaire à l'université Laval.

Nomination.—M. Harper, de l'île du Prince Édouard, a été nommé recteur du High School.

Visite.—Les consuls généraux de France, d'Espagne et de Belgique sont allés rendre visite à l'amiral McClintock, sur le "Northampton." A leur départ ils reçurent le salut d'usage.

Douane.—Le montant d'argent perçu à la douane durant les mois de juillet et août, comparées aux deux mois correspondants de l'année dernière, montre une augmentation de 855,753.72.

Maladie.—Une terrible maladie sévit en ce moment sur les animaux, à Pietou, plus d'un cent sont déjà morts. Les médecins vétérinaires croient que cette maladie n'est autre chose qu'un empoisonnement du sang, provenant de l'absorption d'eau mêlée de minerais. M. McEachran a été envoyé pour tenir une enquête mais il n'est pas encore de retour.

FAITS DIVERS.

Horrible misère.—Un journal de Montréal publie la nouvelle suivante: Une femme demeurant au No. 14, rue St. Henri est dans le dénûment le plus complet. Le mari passe à boire tout le temps qu'il ne consacre pas à battre sa femme la mère infortunée, et ces cinq enfants, dont l'aîné n'a que 7 ou 8 ans, n'ont rien à manger. Samedi mettant comble à sa brutalité, le mari après avoir battu sa femme l'a mise à la porte, la forçant à aller passer la nuit dans une remise, où la malheureuse est restée malade. Quelques voisins ont dû lui apporter les secours nécessaires.

Ligne de steamer entre le Canada et la France.—Nous lisons dans le *Nouveau-Monde*: Nous avons déjà annoncé qu'une société française travaillait à établir une ligne de steamers entre le Canada et la France et se proposait d'exploiter sur une grande échelle nos mines de phosphate. Nous avons eu le plaisir hier de recevoir la visite de l'un de ses représen-

tants, M. Dior, qui nous a dit qu'un Européen qui n'a pas visité le Canada ne peut pas se faire une idée des ressources naturelles que notre pays recèle et qui n'attendent que le travail de capitalistes en-reprenants pour produire d'abondantes richesses.

Il nous fait plaisir de voir que notre pays devient chaque jour plus connu et mieux apprécié des étrangers.

Un ivrogne tué et volé par son camarade. *Condamnation à mort.*—L'affaire qui a été jugée hier par la cour d'assises de la Seine présentait certains côtés mystérieux, assez intéressants, à cause des preuves directes qui marquaient l'accusation. Sur le banc des accusés était un individu accusé d'avoir profité de l'ivresse d'un de ses camarades pour le voler et puis le placer sur une route de manière à faire écraser la tête par une charrette. Personne n'a vu la chose; mais les divers renseignements recueillis par l'instruction font croire que la victime a été volée par l'accusé; de là une terrible induction, celle de l'assassinat.

Voici comment l'accusation expose les faits:

Le dimanche 7 mars dernier, à six heures du matin, à Courbevoie, au bord de la voie publique dite rue Haute-de-Bezons, on trouvait le cadavre d'un individu. Il avait eu la tête écrasée par la roue d'une voiture et, sur la chaussée, une mare de sang indiquait l'endroit où il avait succombé. C'était le nommé Lemeunier, ouvrier maçon, demeurant à Courbevoie, 33, rue de Colombes. Il n'avait sur lui que 20 centimes. On l'apprit immédiatement par l'entrepreneur qui l'employait, qu'il avait touché sa paie le samedi soir et qu'il devait posséder sur lui une centaine de francs. Il était donc évident qu'il avait été volé. Les soupçons se portèrent sur un de ses camarades, le nommé Louis-Victor Oblin, avec qui il avait passé la soirée du samedi. Cet individu sur lequel de mauvais renseignements avaient été recueillis et qui avait déjà été condamné deux fois pour abus de confiance et pour vol, ne rentra à son logement, rue de Bezons, 33, à Courbevoie, que le lundi dans la matinée. Il avait posé tout le dimanche à Paris, et s'y était livré à des débauches de toute nature, quoiqu'il n'eût le samedi que deux ou trois francs. Sa culpabilité paraissait donc certaine; d'ailleurs, après quelques réticences, il avoua qu'il avait commis un vol, mais l'information ne tarda pas à établir qu'il avait, en outre, donné la mort à Lemeunier.

Le samedi, vers sept heures du soir, ils avaient mangé et bu ensemble chez le sieur Précheux, marchand de vins, 33, rue de Bezons. Ils en étaient sortis à dix heures et demie; à ce moment, Lemeunier était déjà pris de boisson. Entre onze heures et demie et minuit, ils entraient et buvaient encore dans le cabaret de la dame Leblanc, 61, avenue de Montebello. Là, ils eurent quelques difficultés ensemble: Oblin voulait emprunter de l'argent à Lemeunier, et celui-ci, après des hésitations, finissait par lui prêter. Quand ils partirent, Lemeunier était tellement ivre, qu'il trébucha et tomba deux fois; Oblin, parfaitement de sang-froid, le soutenait. A quelque distance du cabaret le sieur Grenouilleux les rencontrait encore ensemble, vers minuit et demi; c'est l'heure à laquelle Oblin prétend avoir quitté son camarade: ils se seraient, assure-t-il, séparés près du pont du chemin de fer, c'est-à-dire au plus à 3 ou 400 mètres du logement de l'inculpé.

Cependant, vers 2 heures et demie le sieur Collet, allumeur de gaz, en faisant sa tournée pour éteindre les réverbères, a rencontré Oblin au coin de la rue de la Station. L'accusé venait de la rue Haute-de-Bezons, et il marchait comme un homme qui n'a aucun but déterminé, quoiqu'il fût à 250 mètres de son domicile. Au même moment, à 200 mètres de là environ, dans la rue Haute-de-Bezons, la femme Collet, qui exerce la même profession que son mari, trouvait Lemeunier étendu sur la chaussée et placé dans une situation telle qu'une voiture devait nécessairement l'écraser. Précisément celle de la femme Nieutin, marchère, approchait; la femme Collet l'arrêta; la marchère descendit munie de sa lanterne: les deux femmes constatèrent que Lemeunier baignait dans son sang; elles cherchèrent du secours, mais elles n'en trouvèrent pas, et ne croyant d'ailleurs

qu'à des blessures, se séparèrent, chacune reprenant son chemin, non toutefois sans avoir porté le corps sur le trottoir, où il a été retrouvé.

Quelques heures après, un peu plus loin, la femme Nieutin rencontra Collet qui continuait sa tournée, et, à une certaine distance, Oblin qui, revenant sur ces pas et tournant le dos à son logement, se dirigeait vers l'endroit où elle avait trouvé Lemeunier.

Elle dit à Oblin de s'informer de ce qu'avait pu se passer et de s'occuper de faire transporter le cadavre; Oblin répondit: "Moins on s'occupe de ces affaires là, mieux ça vaut."

Vers une heure et demie, tapis-marcheurs, les sieurs Moulin, Gallet et Savier, en suivant la rue Haute-de-Bezons et arrivant au point où une heure plus tard, le corps de Lemeunier devait être trouvé par la femme Collet, s'étaient heurté contre un homme étendu en travers de la chaussée les pieds contre le trottoir et la tête exactement à l'endroit où passent les voitures. C'était Lemeunier. Il avait la face recouverte de sa blouse et dormait profondément; il était exposé à un danger si évident d'être écrasé qu'ils en firent tout haut la réflexion, et à ce moment, un individu, assis sur un tas de sable, au bord de la route, et vêtu d'une blouse blanche leur dit: "Oui. Mais je suis là, et je le garde." Le signalement de cet individu, dont ils ne distinguèrent pas exactement les traits dans la nuit, se rapporte à celui d'Oblin, comme taille et tournure, et aussi comme vêtement, l'accusé portant cette nuit-là une blouse blanche.

Mais il faut dire qu'à l'audience aucun de ces trois témoins ne reconnaît Oblin, qui persiste à nier toute culpabilité.

A la fin des débats il demande "l'indulgence du tribunal".

M. l'avocat général Campenon soutient l'accusation; Me Coulon présente la défense.

Le jury rend un verdict affirmatif sur les questions de meurtre, de vol, et sur la circonstance aggravante que le meurtre a été commis dans le but d'assurer l'impunité du vol; il répond "non" à la question de préméditation.

Toutes ces combinaisons aboutissent fatalement à une condamnation à mort qui est prononcée par la cour.

Les jurés paraissent profondément étonnés; ils ne croyaient pas sans doute qu'avec leur réponse négative sur la préméditation, il pût intervenir une condamnation capitale. Ils ont immédiatement signé un recours en grâce.

BULLETIN MARITIME.

Le montant perçu à la Douane le 2 du courant, dans le port de Québec est de \$4,230.10

Le "Peruvian" est arrivé de Montréal hier. Il partira pour Liverpool, demain, avec les malles et passagers.

Le steamer "Ontario" parti d'ici le 21 courant est arrivé à Liverpool le 1er septembre. Durant la traversée aucun animal n'est mort.

Le steamer "Beaver," de Dalhousie, est arrivé hier soir, avec 50 passagers et une cargaison générale.

Le navire "Prinz Mouritz" de St. Nazaire, et le navire "Percy" de Londres, sont arrivés hier à la remorque du vapeur "Progress."

Le navire "Premier" de Grimsby et la barque "G. P. Pazzant" de Swansea sont arrivés hier après-midi.

Partis pour Québec.

G M Cairns, Bell, Sunderland, 20 aout
Uno, Haavig, London, 19 aout.
Tonsberg, Anderson, Dundee, 19 aout
Mindora, Allan, Glasgow, 19 aout.
Eunice, Nicholas, Goudie, Plymouth, 19 aout.

Gibson, Craig, Shields, 19 aout
Greyhound, Geddes, Gravesend, 19 aout

Québec (S), Dale, Liverpool, 19 aout
Baltic, Wulfsberg, Liverpool, 10 aout
Octavia, Purdy, Bristol, 20 aout
Forganball, Off Piadda, 17 aout

Ajmeer, Off Lamlash, 15 aout
Erimita, Off Srdna, 18 aout
Metta Margaretha, Off the Clock, 18 aout

Helene, Hansen, Hull, 19 aout
Adelgunde, Hansen, London, 20 aout
Kong Oscar II, Winsness, London, 20 aout

Red Jacket, Biglan, London, 20 aout
Albertine, Cunningham, London, 20 aout

Mirzam, Syvertsen, London, 20 aout
Telefon, Petersen, London, 20 aout
Emily Flinn, Clement, Barrow, 20 aout
Pride of the Channel, 20 aout

Agathe Hansen, Liverpool, Aug 20
Huano, McKenzie, Troon, Aug 19
Aytonis, Cardiff, Aug 19
Terzo R, Deal, Aug 20

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL.

Bœuf, 1ère qualit., 100 lbs.	\$9 00 à 10 00
do 2me do do	8 00 à 8 00
do 3me do do	6 00 à 6 00
do par lb.	0 05 à 0 12
Veau do	9 08 à 0 12
Mouton do	0 10 à 0 13
Agneau chaque	3 50 à 4 50
Lard frais par 100 livres.	6 50 à 7 00
do par livre.	0 07 à 0 08
Lard salé do	0 09 à 0 10
Jambons frais, par livre.	0 00 à 0 00
do fumé do	0 11 à 0 12
Volailles au couple	0 50 à 0 75
Poulets au couple	0 30 à 0 75
Oies au couple	1 00 à 1 20
Dindes au couple	1 50 à 3 50
Eanards au couple	0 60 à 0 75
do noir do	0 00 à 0 00
Perdrix au couple	0 00 à 0 00
Poule de prairie, au couple	0 06 à 0 00
Cailles, au couple	0 00 à 0 00
Patates par minot.	0 25 à 0 40
Avoine do	0 37 à 0 38
Beurre salé à la livre.	0 10 à 0 20
Beurre frais do	0 20 à 0 24
Fromage à la livre	0 13 à 0 12
Œufs, la douzaine	0 15 à 0 17
Sucre d'érable, par livre.	0 09 à 0 10
Pommes au baril	2 50 à 4 00
Citrons, par caisse	8 00 à 8 00
Oranges, do	0 00 à 0 00
Pêches, par panier	1 00 à 1 00
Poires, par quart	8 00 à 10 00
Raisins	0 00 à 0 00
Oignons par bite	0 00 à 0 00
Foin, par 100 bottes	5 00 à 6 00
Paille do	2 50 à 3 00
Bois, par corde, 2 p. 6 pes.	2 80 à 3 20
do do 3 pieds.	3 70 à 4 00

Marché au Cuir.

Cuir espagnol à semelle,	
no. 1, par livre.	\$0 25 à 0 27
Do do no. 2.	0 23 à 0 25
Cuir à semelle dit Slaughter	0 30 à 0 32
Cuir à harnais	0 30 à 0 35
Waxed Upper	0 40 à 0 45
Vache dite Buff et Pebbled,	
par pied	0 14 à 0 16
Vache à patente	0 15 à 0 16
Vache emallée	0 15 à 0 16
Peau de veau, lourd	0 60 à 0 65
Do léger	0 45 à 0 50
Cuir fendus, petits	0 23 à 0 25
Do grands	0 28 à 0 32
Veaux de mouton Russelts	0 35 à 0 40
Veaux français, par lb.	1 16 à 1 40

Peaux et Cuir.

Peaux vertes et inspectées,	
No. 1, par 100 lbs.	\$10 00 à 10 50
Do do No. 2.	9 00 à 9 50
Préparées et insp, p. 100 l.	9 00 à 9 50
Peaux de moutons, chaque	0 75 à 0 90
Peaux de veaux, vertes, p. lb.	0 12 à 0 15
Laine par lb.	0 25 à 0 39

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL

2 sept. 1880.

Fleur—Extra Supérieur, \$5.25 à \$5.30; Extra Superfine, \$5.20 à \$5.25; Fancy, \$5.00 à \$5.00; Extra du Printemps, \$5.25 à \$5.35; Superfine, \$4.80 à \$5.00; Forte de Boulangers, \$5.80 à \$5.40; Fine, \$4.25 à \$4.40; Middlings, \$4.00 à \$4.10; Recoupes, \$3.60 à \$3.70; Sacs d'Ontario, \$2.60 à \$2.70; Sacs de la Cité (déliés) \$3.00 à \$3.05.

Orges—Nominal.
Farine d'avoine—\$4.40 à \$0.90.
Seigle—Nominal.
Avoine—33c. à 06c.
Pois—00 à 92c.
Farine de blé d'Inde—\$2.70 à \$1.75.
Blé d'Inde—00 c. à 52 c.
Blé du Canada—Nominal, \$1.10
Fromage—20 à 21c.
Beurre—12 1/2 à 13c.
Saunders—1 1/2 à 1 1/2c par seaux.
Lard—Mess, \$1.60 à \$18.00.
Jambon—13c. à 13c.
Viande ponce—9 1/2 à 10 1/2.
Acahis, par 100 lbs—Pots, \$4.80 à \$0.00.

PRIX DES ACTIONS.

Montréal, 2 sept. 1880.

Premier bureau—Banque de Montréal 155 à 154 1/2; ventes, 25 actions à 154 1/2. Banque des Marchands, 106 1/2 à 106; ventes, 75 actions à 106. Banque du Commerce, 130 à 129 1/2. Banque Ontario, 88 à 87; ventes, 60 actions à 60. 00 actions à 00. 00 actions à 00. 00 actions 00. Banque de Toronto, 138 à 135. Banque Moison, 100 à 99. Banque du Peuple, 85 à 82; ventes, 0 actions à 00. Banque Jacques-Cartier, 83 à 86. Cie. du Télégraphe de Montréal, 129 1/2 à 129 1/2; ventes, 300 actions à 129 1/2. Cie. de Télégraphe de la Puissance 73 à 00. Compagnie du Gaz de Montréal, 148 1/2 à 147; ventes, 1 actions à 147. 00 actions à 00. Cie. du Tramway de la Cité, 123 à 120. Cie. de Navigation du Richelieu et d'Ontario, 61 à 60. Cie. d'Assurance Royale Canadienne, 52 à 00.

Second bureau—Banque de Montréal, 154 1/2 à 154. Banque des Marchands, 106 à 105; ventes, 205 actions à 105 1/2. Banque du Commerce, 129 1/2 à 129. Banque Ontario, 87 à 86 1/2; ventes 25 actions à 87. Banque de Toronto, 137 1/2 à 00. Banque Moison, 100 à 97. Banque du Peuple, 85 à 82. Banque Jacques-Cartier, 90 à 88 1/2; ventes, 50 actions à 98. Banq. Union, 87 à 00. Cie. du Télégraphe de Montréal, 129 1/2 à 129; ventes 275 actions à 129 1/2. Cie. du Télégraphe de la Puissance, 75 à 73. Compagnie du Gaz de la Cité, 148 à 147; ventes 25 actions à 148 1/2. 50 actions à 148. 15 actions à 140, 15 actions à 142. Cie. du Tramway de la Cité, 122 à 120. Cie. de Navigation du Richelieu et d'Ontario, 61 à 60 1/2. Banque Nationale, 93 à 92.



Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT

POUR LA

Saison d'Eté 1880

A PARTIR DE

LUNDI, LE 14 DE JUIN

et jusqu'à nouvel ordre

Les Trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, comme suit :

Départ	Temps du C. de F.	Temps de Québec.
Express de Halifax et St. Jean.....	7.30 a.m.	7.15 a.m.
Train d'accommodation et malle.....	11.30 "	11.15 "
Train de Fret.....	7.40 p.m.	7.25 a.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST. JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.

Les Chars Pullman laissent Lévis les Mardis, Jeudis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, 10 juin 1880.

Hotel Victoria

Vis-à-vis la station du Chemin de fer Intercolonial

RIVIERE-DU-LOUP

JOSEPH FONTAINE, Prop.

Ce magnifique hôtel situé vis-à-vis la station du C. de F. Intercolonial et à peu de distance du quai de la Rivière du Loup ou les bateaux à vapeur de la Cie de navigation du St. Laurent communique avec les convois du C. de F. Intercolonial pour le Saguenay, les provinces maritimes et les Etats Atlantiques, offre le plus de confortabilités possibles.

Les chambres sont spacieuses et magnifiquement bien garnies. Enfin c'est un hôtel de première classe.

Les toilettes sont spécialement invitées.

14 août 1880.



Odil Vallières & Cie.

Horlogers-Bijoutiers,

No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.

A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONCS. Montres et horloges réparées avec soin et garanties.

Lévis, 7 juin 1880.

CIE. D'ASSURANCE

Maritime et contre l'Incendie

"DOMINION"

Bureau principal pour la province de Québec :

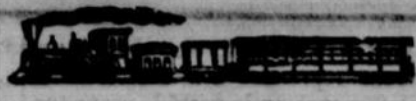
19, rue St. François-Xavier MONTREAL.

CAPITAL : \$1,000,000
Dépôt au gouvernement. 50,000

Assure à des taux modérés.

ALFRED LEMIEUX, Agent

Bureau : 28, Côte du Passage, Lévis, 5 avril 1880.



Chemin de Fer Q., M., O. et O

CHANGEMENT D'HEURES

A COMMENCER

Mercredi, 23 Juin '80

les Trains partiront comme suit :

Départ de Hochelaga pour Hull.	Malle	Express
Arrivée à Hull..	1.00AM	8.30AM
Départ de Hull pour Hochelaga	10.30 "	12.40PM
Arriv. Hochelaga	1.00 "	8.20AM
Départ de Hochelaga pour Québec	8.00PM	10.00PM
Arriv. Québec	8.00 "	6.30AM
Départ de Québec pour Hochelaga	5.30 "	9.30PM
Arriv. Hochelaga	8.00AM	6.30AM
Départ de Hochelaga p S Jérôme	5.30PM	Mixte
Arriv. S. Jérôme	7.15 "	6.45AM
Départ de S. Jérôme pour Hochelaga		9.00 "
Arriv. Hochelaga		

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.) Les trains laissent la station du Mile End 7 minutes plus tard.

Magnifiques Chars Palais sur tous les trains passagers, et élégants Chars Dortoirs sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les Trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec, à 4 p. m.

Tous les Trains marchent d'après l'heure de Montréal.

Bureau Général, 13, Cote de la Casse d'Armes, Montréal.

Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SENEAL, Surintendant Général.

21 juin 1880.



CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

Soumissions pour matériel roulant.

LE DELAI pour la réception des soumissions pour fournir le matériel roulant destiné au Chemin de Fer du Pacifique, devant être livré durant les quatre prochaines années, est de nouveau prolongé jusqu'au 1er OCTOBRE prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt des chemins de fer et canaux, Ottawa, 26 juillet 1880. 7 août



CHEMIN DE FER Canadien et Pacifique

Soumissions pour chasse-neige, herse à neige et "Flangers."

En sus des soumissions qui seront reçues pour matériel roulant jusqu'au 1er OCTOBRE prochain, le soussigné recevra aussi des soumissions jusqu'à midi de MERCREDI le 8me jour de Septembre prochain, pour la fourniture de six Chasse-neige, de six Herse à neige (Wing-ploughs) et de six Flangers, devant servir sur la ligne qui sera mise en opération l'hiver prochain dans le Manitoba.

On pourra voir les plans et devis et obtenir des formules de soumission au bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, et aux bureaux des chefs de gares à St. Jean et Halifax, dès et après LUNDI, le 23 courant.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Minist. des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 16 août, 1880. 21 août

Maison à vendre

Une maison à deux étages située en face de l'église N.-D. de la Victoire, roisine de la maison privée de M. Simpson, commerçant de charbon.

Cette propriété possède une des plus belles vues de cet endroit sur le fleuve. Les conditions seront libérales.

S'adresser à JOS. LEMIEUX, Ingénieur, bureau des travaux, 4 juin 1880



Ligne de la Malle Royale 1880

LIGNE DE VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY

TADOUSAC, CACOUNA, RIVIERE DU LOUP et MURRAY BAY

A COMMENCER le 25 JUIN, les vapeurs de première classe bien connus

SAGUENAY, Capt. Lecours. ST. LAWRENCE, Alex. Barras.

Partiront du quai Saint-André comme suit :

Les MARDIS et VENDREDIS, à 7 30 A. M., le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! et arrêtera à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadousac et l'Anse Saint-Jean.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7 30 A. M., le St. Lawrence, pour la Baie des Ha! Ha! arrêtera à la Baie St. Paul, les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer Q. M. O. et O., et le chemin de fer Grand Tronc; et à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial pour et des provinces maritimes et des Etats de l'Atlantique.

Laisseront la Rivière du Loup :—Pour le Saguenay, à 5.00 P. M. le même jour; et pour Québec, les mercredis, jeudis et samedis à 5.00 P. M., et les dimanches à 7.00 P. M.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint-André.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André.

A. GABOURY, Secrétaire.

1er juillet 1880.



La Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

LE VAPEUR "CLYDE",

CAPT. EUG. HAMOND, POUR

Berthier, Isle aux Grues, L'Islet, St. Jean Port-Joli, Rivière Ouelle, et Kamouraska.

Laissera le Quai St. André, les MERCREDIS, à MIDI, pour Berthier, Isle aux Grues, L'Islet et St. Jean Port-Joli.

ET Les SAMEDIS, à MIDI, pour Berthier, l'Isle aux Grues, L'Islet St. Jean Port-Joli, Rivière Ouelle et Kamouraska. Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie, quai Saint-André.

A. GABOURY, Secrétaire.

9 juillet 1880.

Cie de Navigation à vapeur du St. Laurent.

AVIS

Afin de procurer plus de facilités aux passagers laissant la Malbaie pour Québec le DIMANCHE SOIR, le steamer SAGUENAY, arrivant à Québec le Dimanche matin, laissera le quai St. André pour la Malbaie, DIMANCHE, les 22 et 29 du courant, et le 5 SEPTEMBRE, à UNE heure P. M.

Au retour, le Bateau laissera la MALBAIE à MINUIT, en même temps que le ST. LAWRENCE, les deux Bateaux arrivant à Québec de bonne heure Lundi matin.

Des cabines par le Steamer SAGUENAY le Dimanche soir, peuvent être retenues à la Malbaie en s'adressant à M. Elio Maltais, agent.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 19 août 1880.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU ST. LAURENT.

AVIS

En conséquence du voyage de jour du vapeur "St. Lawrence" de la Rivière du Loup et Malbaie mardi 7 sept prochain le vapeur "Saguenay" ne descendra pas à la Malbaie dimanche prochain tel qu'annoncé.

A. Gaboury, Secrétaire. 31 août, 1880.

MAISON ST. VALIER

Afin de liquider la balance de notre fond de banqueroute, pour faire place à nos nouvelles importations, nous vendrons aux prix suivants :

- Tweeds double largeur, depuis 45 cts. en montant.
- Tweeds tout laine, depuis 35 cts en montant.
- Tweeds Ecosais, valant \$1.25 pour 70 cts.
- Serge noire, double largeur depuis 70 cts. en montant.
- Drap noir, depuis 55 cts. en montant.
- Chapeaux durs et mous valant 90 cts. pour 55 cts. seulement.
- Winceys et Cotons à chemises, depuis 6 cts en montant.
- Chemises blanches, depuis 60 cts. en montant.
- Chemises de couleurs (Regatta) valant \$1.25 pour 75 cts.
- Mouchoirs de toiles pour hommes, pou. 5 cts.
- Gols en toile va ant 15 cts pour 5 cts.
- Un grand assortiment de Cordé de toutes couleurs, valant 55 cts. pour 25 cts.
- 800 verges Etouffes à Robes, soie, et laine valant 40 cts. pour 10, 12 et 15 cts.
- Un lot d'étoffes à robes, fashionable valant 22 cts. pour 10 cts.
- Cobourg noir depuis 15 cts. en montant.
- Paramata no r valant 40 cts pour 25 cts.
- Crêpe depuis 45 cts. en montant.
- Alpaca noir, valant 27 cts. pour 11, 13 et 15 cts
- Merinos français en couleurs, tout laine, valant 55 cts. pour 30 cts.
- Mousseline pour grands rideaux, valant 25 cts. pour 15 cts.
- Point pour grands rideaux, valant 40 cts. pour 25 cts.
- Corde noir depuis 20 cts.
- Soie cordée un peu endommagée, pour 20 cts.
- Un gros lot d'indiennes à 5 cts (garnitie.)
- Gants pour dames depuis 5 cts.
- Parasols en soie un peu endommagés depuis 15 cts.
- Chapeaux de paille pour dames depuis 10 cts.
- Un lot de fleurs depuis 2 cts.
- 50 douzaines d'éventails depuis 5 cts.
- Chemises pour dames depuis 30 cts.
- 10 caisses de bottines de ranelles depuis 45 cts.
- Grands châles valant \$2.25 pour \$1.10.
- Un lot de tapis Union valant 45 cts pour 30 cts.
- Indienne à meubles valant 30 cts pour 15 cts.
- 1500 verges de coutils pour 6 cts.
- Toile pour habillements d'enfants valant 30 cts pour 15 cts.
- Colis en perle pour dames valant 35 cts pour 6 cts.
- Grands miroirs valant 90 cts pour 40 cts.
- 50 grosses de fil, 500 verges pour 6 cts.
- Un grand lot de wincey carreaux valant 12 cts pour 6 cts.
- 20 douzaines de poupées avec les yeux tournants valant 60 cts pour 25 cts.
- Aussi Cotons Jaune, Shirtings, etc., etc.

A l'Enseigne du Steamship Chez THOMAS McCORD 233, rue St. Valier, Quebec.



CHEMIN DE FER DE Levis et Kennebec.

A PARTIR DE Lundi, 28 juin

Les trains marcheront comme suit :

Mixte. Malle. Laisseront Lévis pour St. Joseph 9.30 A. M. 4.00 P. M. Arrivant à St. Joseph..... 12.30 P. M. 7.00 "

Laisseront St. Joseph pour Lévis..... 5.00 P. M. 6.00 A. M. Arrivant à Lévis. 8.00 " 9.00 "

P. S. Le présent terminus de cette ligne est situé à 11 milles seulement des célèbres mines d'or Chaudière. Des "stages" sont à la disposition des passagers à l'arrivée de chaque train.

Billet de retour pour St. Joseph, 1ère classe..... \$ 2.00

" " 2me classe 1.35

ROBERT SMITH, Gérant

Lévis, 28 juin 1880.

Grande Exposition DE LA PUISSANCE

Terrains de l'Exposition Provinciale, Avenue Mont-Royal, Montréal.

Cette Exposition s'ouvrira MARDI, le 14 SEPTEMBRE

Et sera close VENDREDI, le 24 SEPT.

A DEUX HEURES P. M.

\$20,000 offertes en prix!

Les entrées doivent être faites aux bureaux des Secrétaires, à Montréal, les ou avant les jours mentionnés plus bas, savoir :—Pour les Chevaux, Bestiaux, Moutons, Cochons, Volailles, Instruments aratoires et produits de la Laiterie, jusqu'à

SAMEDI, le 4 SEPTEMBRE

Pour les produits des Beaux-Arts, Manufactures, Instruments, Machines, Poëles, etc.,

SAMEDI, le 11 AOUT.

On peut se procurer des listes de prix et des formules d'entrée en s'adressant aux Secrétaires.

Pour plus d'informations, s'adresser à

S. C. STEVENSON, Sec. du Conseil des Arts et Manuf.

GEO. LECLERC, Sec. du Conseil d'Agriculture.

23 juillet.

ALEXANDRE LANGLOIS Marchand general de Provisions, etc.

ST. FRANÇOIS, BEAUCE

Mines d'or de la Beauce.

TRAVAUX IMMENSES!!

FORTUNE! FORTUNE!

Tous les jours un grand nombre d'étrangers spéculateurs et ouvriers arrivent à la Rivière Jalbert, Rivière-du-Loup, rivière Chaudière, Beauce, dans le but d'acheter des lopins de terre ou de travailler à l'exploitation de ces mines si riches

A tout instant, l'on entend dire que des lingots depuis un gramme jusqu'à 4 onces et plus sont trouvés par des mineurs. Enfin la plus grande excitation règne à ce sujet.

Je profite donc de cette occasion pour annoncer aux mineurs et au public en général que j'ai ouvert un magasin général au village de St. François, Beauce où les mineurs et tout ceux intéressés dans l'exploitation des mines trouveront constamment : Ferronneries : Pelles, Piques, Fourches pour dalles, (Sluce Forks) et tout ce qui concerne cette branche de commerce.

Marchandises sèches : Tweeds pour habillements, Draps, coton, flanelles, chemises, etc.,

Groceries : Thé, café, sucres, melasses, sirop, chandelles, savon, etc.,

Provisions : fleur, lard, poisson, saindoux, grain, etc. etc.,

Le tout vendu au même prix qu'à Québec. Il suffit d'une visite pour vous en convaincre.

Les plus haut prix sont payés pour l'or.

J'échange l'or pour de l'argent ou des marchandises à des conditions plus avantageuses qu'à Québec.

ALEXANDRE LANGLOIS, Marchand general de provisions. 18 mars 1880

Articles de Fantaisie

Venant d'être reçu :

Carton troué diverses couleurs et patrons nouveaux.

Mottos grandeur 8x16, 8x21 et 16x22.

Grands Chromos et Scrap Pictures.

Un nouveau choix de moulures, Cadres rustiques.

Crochets, anneaux, clous et cordes pour cadres.

Nous avons aussi en vente la nouvelle brochure intitulée : "Une mine produisant l'or et l'argent," par le Rév. Père Lacasse, O. M. I.

TRUBET & BOUTIER, Libraires.

25, Côte du Passage, Lévis. 11 juillet.